

\*\*\* FICHE SIGNALÉTIQUE \*\*\*

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 19/09/14

7100-422

**SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS**

<b>Fabricant</b> : <b>W. R. MEADOWS DU CANADA</b>	<b>SIMD</b>
<b>Adresse</b> : 70, Hannant Court Milton, Ontario L9T 5C1	<b> Santé : 1  </b> <b> Feu : 2  </b> <b> Réactivité : 0  </b> <b> Protection personnelle :  </b>
<b>Téléphone</b> : (905) 878-4122	
<b>Urgence</b> : 1-800-424-9300 Chemtrec	
<b>(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)</b>	
<b>Classe de produit</b> : Classe B, Division 3, Liquides combustibles; Classe D, Division 2, Sous-division B, Matières toxiques	
<b>Numéro d'identification du produit</b> : 7100-422	
<b>Identification du produit</b> : <b>ADHÉSIF BITUMINEUX CATALYTIQUE</b>	
<b>Utilisation du produit</b> : Adhésif bitumineux	

**SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX**

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en		ACGIH				
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	Peau
1. Asphalte de pétrole	8052-42-4	80 à 85	SO	SO	5 mg/m <sup>3</sup>	NE	NE	NE
2. Mazout # 2	64741-44-2	15 à 20	SO	SO	5 mg/m <sup>3</sup>	NE	10 mg/m <sup>3</sup> **	NE

\* : Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérigène. NE = Non établi \*\* = Aérosol d'huile minérale dans l'air SO = Sans objet

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

**SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES**

<b>État physique</b> : Semi-solide	<b>Densité de vapeur</b> : Non disponible
<b>Gravité spécifique</b> : 0,98	<b>Vitesse d'évaporation</b> : Non disponible
<b>Odeur/Apparence</b> : Semi-solide noir, odeur d'asphalte	<b>Pourcentage de volatile</b> : 18
<b>Pression de vapeur</b> : Non disponible	<b>Point de congélation</b> : < 0°C
<b>pH</b> : SO	<b>Point d'ébullition</b> : NE
<b>Seuil de l'odeur</b> : Non disponible	<b>Coefficient de distribution eau/pétrole</b> : Non disponible

**SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION**

<b>Conditions d'inflammabilité</b> : Sources d'inflammation	<b>Température d'auto-allumage</b> : Non disponible
<b>Moyens d'extinction</b> : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre	
<b>Point éclair et méthode</b> : 66°C; appareil de Pensky-Martens en coupelle fermée	<b>Sensibilité à un impact mécanique</b> : Non
<b>Limites d'inflammabilité</b> : LEI : 0,6 LES : 7,5	<b>Sensibilité à une décharge électrostatique</b> : Non
<b>Produits de combustion dangereux</b> : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète	

**SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité chimique</b> : Stable	
<b>Sinon, dans quelles conditions</b> :	
<b>Incompatibilité (matières à éviter)</b> : Matières oxydantes	
<b>Conditions de réactivité</b> : Aucune	<b>Produits de décomposition dangereux</b> : Oxydes et composés d'azote et de soufre.

**SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

**Voie(s) d'entrée** : Inhalation, contact avec la peau.  
**Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit** :  
**CONTACT AVEC LES YEUX** : À cause de la présence du composant 2, ce produit peut causer une irritation des yeux. Les lésions de la cornée sont peu probables.  
**CONTACT AVEC LA PEAU** : L'exposition peut causer une légère irritation de la peau. Un contact prolongé ou répété peut causer des rougeurs, des brûlures et un fendillement de la peau. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit. À cause de la présence des composants 1 et 2, le contact prolongé ou répété peut causer un dégraissage et un assèchement de la peau pouvant provoquer une dermatite.  
**INHALATION** : À cause de la présence du composant 1, l'inhalation de vapeurs devrait être évitée du fait des effets chroniques potentiels. À cause

Date de préparation : 19/09/14

7100-422

\*\*\*FICHE SIGNALÉTIQUE\*\*\*

Date de préparation : 19/09/14

7100-422

de la présence du composant 2, l'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (p. ex. maux de tête, somnolence, perte de coordination et fatigue).

**INGESTION** : L'ingestion peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal et/ou des brûlures ou une ulcération de la bouche et de la gorge. À cause de la présence du composant 2, l'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et de l'agitation. L'aspiration de vomissements par les poumons doit être évitée puisque, même en petite quantité, ce produit peut causer une pneumonie chimique et une hémorragie ou un œdème pulmonaire.

**SIGNES ET SYMPTÔMES** : Symptômes d'irritation respiratoire: écoulement nasal, mal de gorge, gêne dans la poitrine, souffle court et réduction de la capacité pulmonaire. Symptômes d'irritation gastro-intestinale: mal de gorge, douleur abdominale, nausées, vomissements et diarrhée.

**CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVANTES** : Les troubles cutanés, oculaires et respiratoires peuvent être aggravés suite à l'exposition au produit.

**PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES** : D'après des études sur des animaux de laboratoire enduits, certains asphaltes peuvent posséder une faible activité cancérogène. Les travailleurs n'ayant pas une bonne hygiène personnelle et dont la peau est exposée de façon directe et répétitive aux asphaltes pétroliers pendant plusieurs années peuvent potentiellement risquer de développer un cancer de la peau. Les contacts directs, intermittents ou occasionnels, avec des asphaltes pétroliers ne sont pas censés avoir des effets sérieux sur la santé en autant que de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que celles définies dans cette fiche signalétique, soient suivies. De plus, les vapeurs d'asphalte peuvent contenir des hydrocarbures aromatiques polycycliques dont certains sont reconnus comme étant cancérogènes. Par conséquent, l'inhalation prolongée de ces vapeurs devrait être évitée. D'après des études de peau enduite de distillats de pétrole semblables au composant 2, il a été montré que ce type de produit peut créer une faible activité cancérogène sur des animaux de laboratoire. Par conséquent, il peut y avoir un risque potentiel de cancer de la peau par des contacts prolongés/répétés en absence de bonnes mesures d'hygiène personnelle. Lors des tests de laboratoire, la peau n'était pas lavée entre les applications. Les mesures d'hygiène personnelle évitant l'irritation de la peau sont censées être adéquates pour prévenir les risques de cancer de la peau.

**Effet(s) d'une exposition chronique au produit** :

Cancérogénicité : Non

Reprotoxicité: Non

Tératogénicité : Non

Mutagénicité : Non

Propriétés synergétiques : Aucune connue

---

## SECTION VII

## MESURES PRÉVENTIVES

**Équipement de protection personnelle** : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact.

**Sécurité intégrée** : Dans les espaces confinés, ventiler mécaniquement (localement ou totalement) afin de maintenir l'exposition sous la valeur-seuil.

**Procédure en cas de fuite ou de déversement** : GROS DÉVERSEMENT>>Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter un masque filtrant et des vêtements de protection appropriés. Obtenir la source de la fuite si c'est sans danger. Retirer/éteindre les sources d'inflammation. Retenir et contenir. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Retirer avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Essuyer le résidu avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou toute autre matière adéquate; placer dans un contenant étanche pour une élimination adéquate. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace; disposer des solutions de lavage tel que ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT>>Ramasser avec un produit absorbant et placer dans un contenant étanche. Bien fermer pour une élimination adéquate.

**Élimination des déchets** : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

**Équipement/procédure lors des manipulations** : Toutes les mesures de sécurité contenues dans cette fiche signalétique doivent être suivies lors de la manipulation des contenants vides.

**Exigences de stockage** : Stocker dans un endroit frais et sec, loin des sources d'inflammation.

**Information particulière sur le transport** : Aucune

---

## SECTION VIII

## MESURES DE PREMIERS SOINS

**CONTACT AVEC LES YEUX** : Si une irritation ou une rougeur se manifeste, transporter la victime à l'air pur, loin de la source d'exposition. Rincer les yeux avec de l'eau pendant quinze (15) minutes en gardant les yeux ouverts. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

**CONTACT AVEC LA PEAU** : Laver avec de l'eau et un savon doux pour retirer le film huileux condensé. Ne pas utiliser de solvants pétroliers pour retirer le solide.

**INHALATION** : Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si les difficultés respiratoires se manifestent, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

**INGESTION** : Ne pas provoquer de vomissement. Vomir causerait des lésions supplémentaires de la gorge. Diluer en donnant de l'eau ou du lait si la victime est consciente. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

---

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

---

## SECTION IX

## PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 19/09/14

Numéro d'identification du produit : 7100-422